

Ci-dessous, sont reprises toutes les informations relatives à la formation de « **BIM (Building Information Modelling/Model/Management) COORDINATEUR** » organisée en 2 ans, dans le cadre de la filière « Coordination & Encadrement ».

- 1^{ère} année : BIM Modeleur (220h)
- 2^{ème} année : BIM Coordinateur (132h)

LIEUX DE FORMATION ET HORAIRES

- Centre IFAPME Namur/Brabant wallon - Les Isnes (Gembloux)
 - Le mercredi de 8h30 à 16h30 à partir du 17 octobre 2018
- Centre IFAPME MBC - Braine-le-Comte
 - Le vendredi de 8h30 à 16h30 à partir du 21 septembre 2018
- Centre IFAPME Liège - Construfarm Liège (Grâce-Hollogne)
 - Le lundi et mercredi de 18h15 à 21h40 à partir du 1^{er} octobre 2018

Vous aurez accès à toutes leurs coordonnées en cliquant sur le lien ci-après :

<http://www.ifapme.be/centres>

DESCRIPTION DU METIER

Le BIM (Building Information Modeling/Model/Management) est un processus collaboratif rassemblant les partenaires d'un projet autour d'outils numériques (maquette numérique 3D composée d'objets, plateformes collaboratives pour le partage de connaissances, ...). Le processus BIM intègre une nouvelle manière de gérer un projet depuis la conception jusqu'à la déconstruction / démontage du bâtiment en passant par les différentes étapes d'études, de réalisation et de maintenance du bâtiment.

Ce processus veille au partage des données tout au long de la vie du bâtiment : la bonne info au bon moment au bon interlocuteur.

Le BIM modeleur est la personne qui a une bonne connaissance des logiciels de modélisation 3D. Il a la responsabilité de fournir un modèle BIM respectant les conventions de modélisation pour l'échange des informations.

Le BIM coordinateur est responsable de la supervision des modèles BIM et assure les échanges entre les différents intervenants.

MINERVAL

Le minerval à verser au Centre de formation est de **450€/1^{ère} année** de formation et **225€/2^{ème} année** de formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Est admis à la formation de coordination et d'encadrement « BIM Coordinateur » la personne qui possède au minimum :

- soit un diplôme d'une formation de chef d'entreprise « secteur construction » ;
- soit un diplôme d'une formation de coordination et d'encadrement « secteur construction » ;

- soit un diplôme de Bachelier en architecture ;
- soit un diplôme de Bachelier en construction ;
- soit un certificat de qualification délivré à l'issue d'une 7^{ème} technique de qualification :
 - o Technicien en encadrement de chantier
 - o Technicien spécialisé en métrés et devis
 - o Dessinateur/Dessinatrice DAO en construction

Les auditeurs qui ne sont pas porteurs de l'un de ces diplômes ou certificats peuvent toutefois être admis aux cours, sous réserve de l'accord du Conseiller pédagogique de l'IFAPME. L'accès à cette formation pourrait être octroyé aux détenteurs de titres officiels de compétences validées ou acquises en formation (par exemples : certificat de compétences acquises en formation, certificat de formation professionnelle spécifique, titres de validation de compétences) et qui justifient une expérience professionnelle d'au moins 3 années, dans une profession en lien avec la formation.

Pour pouvoir être prise en considération, l'activité professionnelle doit avoir été exercée au cours des dix années précédant la demande d'inscription aux cours.

PREREQUIS

Des prérequis techniques sont exigés à l'entrée en formation :

1. Maîtriser les notions élémentaires du dessin technique
 - Réaliser des relevés en utilisant le matériel adéquat.
 - Identifier les différents éléments architecturaux, structurels et techniques.
 - Identifier les contraintes architecturales, techniques et paysagères.
 - Effectuer des croquis.
 - Identifier des éléments de référence sur un plan de géomètre et/ou d'implantation.
 - Maîtriser les normes de dessin technique.

2. Maîtriser un système d'exploitation
 - Maîtriser les notions élémentaires en informatique (créer, déplacer, renommer, supprimer des fichiers/dossiers).
 - Comprendre et utiliser une arborescence pour le stockage (local et/ou distant) des données.

PROGRAMMES DES COURS

1^{ère} année : BIM Modeleur		Heures
SEB	Sensibilisation et enjeux du BIM	8
ONC	Outils numériques et gestion de chantier	32
GLB	Gestion du logiciel BIM	84
GDB-1	Gestion d'une démarche collaborative BIM	16
COM-1	Communication	16

<i>EST</i>	<i>Encadrement de stage</i>	<i>4</i>
<i>MNB</i>	<i>Maquette numérique BIM</i>	<i>60</i>
	<i>Total</i>	<i>220</i>
2^{ème} année : BIM Modeleur		Heures
<i>GDB-2</i>	<i>Gestion d'une démarche collaborative BIM</i>	<i>56</i>
<i>COM-2</i>	<i>Communication</i>	<i>32</i>
<i>SPT</i>	<i>Suivi de projet technique (TFE)</i>	<i>20</i>
<i>COP</i>	<i>Coordination de projet</i>	<i>24</i>
	<i>Total</i>	<i>132</i>

STAGES EN ENTREPRISE

La pratique est suffisamment appréhendée par les cours eux-mêmes.

Toutefois, un stage d'observation de 40 heures en entreprise ou bureau d'étude devra être réalisé dans le cadre du travail de fin d'études (TFE).

AVANTAGES DE LA FORMATION

Accroître la compétitivité de votre société et la qualité de vos travaux.

Anticiper l'évolution du secteur de la construction en développant une démarche collaborative au sein de votre société.

CERTIFICAT ET DIPLOME

A la réussite de la 1^{ère} année de formation, vous obtenez un Certificat de compétences acquises en formation (CECAF) en tant que **BIM Modeleur**.

Au terme des 2 années, vous est délivré un diplôme de la filière Chef d'entreprise, diplôme de coordination et d'encadrement de **BIM Coordinateur**.

Pour tout renseignement complémentaire, je vous invite à appeler notre Centre de contacts au numéro gratuit **0800/90133** ou à consulter notre site internet : www.ifapme.be